ᑲᑎᒪᔨ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᖃᓐᓇᐅᔭᖏᓐᓂᒃ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

# OCCASION D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

**Poste :** Superviseure ou superviseur des programmes de santé
**Ministère :** Santé
**Localité :** Whale Cove
**Numéro de référence : 10-04-430-03KW**

**Type d'emploi :** Poste à durée indéterminée

**Échelle salariale :** 127 297 $ à 144 456 $ par année; 37,5 heures par semaine
**Indemnité de vie dans le Nord :** 21 564 $ par an
**Statut syndical :** Poste non syndiqué
**Logement :** Le ministère offre un logement pour ce poste.
**Date de clôture :** ouvert jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Ce concours est ouvert à toutes et à tous.

Le gouvernement du Nunavut a été nommé l'un des meilleurs employeurs en matière de diversité du Canada et l'un des employeurs canadiens de choix pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées en 2023. Quant à la population nunavoise, elle est en croissance exponentielle et compte parmi les plus jeunes du Canada. Le Nunavut est un territoire dynamique et vivant qui cherche toujours à s'embellir pour les générations futures. Son gouvernement travaille à renforcer un modèle de gouvernance unique, modèle qui intègre les valeurs sociétales inuites, qui favorise l'utilisation de l'inuktut, qui met en place une fonction publique représentative de la population de son territoire, et où un partenariat collaboratif permet de réaliser la promesse du Nunavut. La personne retenue profitera d'un salaire concurrentiel, d'assurances médicale et dentaire, d'un régime de retraite à prestations déterminées, d'une aide financière pour sa réinstallation et d'occasions de formation et d'avancement professionnel.

Sous l'autorité de la directrice ou du directeur des programmes de santé, ce poste dirige, oriente et encadre tout le personnel du centre de santé. Travaillant en collaboration avec le personnel infirmier et les représentantes et représentants au sein de l'équipe de santé communautaire et avec d'autres spécialistes en soins, il s'acquitte de sa responsabilité d'offrir localement des services de santé conformes aux normes établies en matière de pratique des soins infirmiers ainsi qu'à la philosophie et aux objectifs du ministère de la Santé. Les personnes embauchées à titre d'infirmière praticienne ou d'infirmier praticien encadreront et conseilleront le personnel infirmier en santé communautaire ainsi que notre équipe de soins de santé dans la tenue à jour de leurs connaissances en soins infirmiers et dans leur domaine de spécialité.

La personne dont la candidature sera retenue occupera un poste supérieur dans le centre de santé, et sera responsable de la gestion ainsi que de la formation et l'encadrement directs du personnel infirmier en santé communautaire et du personnel de soutien en ce qui a trait aux aspects cliniques et administratifs. Ce poste est appelé à gérer un important budget annuel alloué à la prestation d'une gamme complète de services de santé publics. C'est pourquoi il doit faire preuve de bon jugement et utiliser les fonds adéquatement et dans les limites du budget établi. Enfin, ce poste encadre la prestation de programmes de santé communautaire de qualité.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent généralement par l'obtention d'un baccalauréat en soins infirmiers ou d'un diplôme en soins infirmiers jumelé à une expérience de cinq ans en soins infirmiers, dont au moins une en soins infirmiers dans un milieu nordique; ainsi que deux années d'expérience dans un poste-cadre. La personne retenue doit avoir un permis d'exercice et être membre en règle de Collège et Association des infirmières des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (CANNN), sinon

**Pour postuler, veuillez courrieller une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitæ à l'adresse nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.**

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'*Accord sur le Nunavut* conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et présenter une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette condition ne s'applique que pour les postes exigeant une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Nunavut.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.
- Les personnes possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu, à défaut de quoi leur candidature pourrait être rejetée.

**COORDONNÉES :** Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 1041, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
https://www.gov.nu.ca/public-jobs

**Téléphone :** 867 975-8600, poste 5706
**Sans frais :** 1 888 663-5738
**Télécopieur :** 867 975-6220
**Courriel :** nunavutnurses@gov.nu.ca

admissible à le devenir. Ce poste requiert une qualification pour la prestation de soins infirmiers primaires ou ciblant les adultes, la famille ou les personnes de tous âges. Il exige également une qualification valide et renouvelée annuellement pour la prestation de premiers soins et de soins immédiats en réanimation cardiorespiratoire.

La réussite d'une ou de plusieurs des formations suivantes constitue un atout. Technique spécialisée de réanimation cardiorespiratoire; Soins avancés en réanimation pédiatrique; Programme de réanimation néonatale; Gestion du travail et de l'accouchement; Soins infirmiers pédiatriques d'urgence; Cours en soins de traumatologie pour les infirmières.

Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est-elle requise.

Enfin, veuillez noter que l'embauche pour ce poste est conditionnelle à la vaccination contre la COVID-19, et qu'une preuve de vaccination contre la COVID-19 doit accompagner votre dossier de candidature.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktut, l'anglais et le français, et les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre de ces langues. La maitrise d'au moins deux langues officielles constitue un atout. Sont aussi considérées des atouts la connaissance des collectivités, de la culture, du rapport à la terre et du *qaujimajatuqangit* inuits de même que de l'inuktut, ainsi qu'une expérience de travail dans un environnement interculturel nordique.

Une combinaison jugée acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en compte pour ce poste. Nous vous encourageons à postuler si vous possédez un bagage d'études ou d'expérience équivalent à la qualification décrite ci-dessus.

Le personnel infirmier occupant à temps plein un poste à durée indéterminée reçoit une prime de 5 000 $ à l'embauche; une prime supplémentaire de 5 000 $ après 18 mois de service; et une autre prime de 10 000 $ après 30 mois de service. À celles-ci s'ajoutent un montant de 9 000 $ à titre de prime annuelle pour emploi de première ligne ainsi qu'une prime mensuelle de maintien des effectifs de 375 $, soit 4 500 $ par année.

Sont admissibles à une prime de 1er échelon de 10 $ l'heure les personnes occupant à temps plein et pour une durée indéterminée un emploi sur poste partagé en tant que : chef des programmes de santé; infirmière ou infirmier en santé communautaire; infirmière praticienne ou infirmier praticien; infirmière ou infirmier en santé publique; infirmière ou infirmier psychiatrique; conseillère ou conseiller en santé mentale; sagefemme. Les postes admissibles à cette prime sont situés dans les localités suivantes : Coral Harbour, Naujaat, Cambridge Bay, Kugaaruk, Taloyoak, Arctic Bay, Clyde River, Sanirajak, Iqaluit, Kimmirut, Qikiqtarjuaq et Resolute Bay.

Sont admissibles à une prime de 2e échelon de 15 $ l'heure les personnes occupant à temps plein et pour une durée indéterminée un emploi sur poste partagé en tant que : chef des programmes de santé; infirmière ou infirmier en santé communautaire; infirmière praticienne ou infirmier praticien; infirmière ou infirmier en santé publique; infirmière ou infirmier psychiatrique; conseillère ou conseiller en santé mentale; sagefemme. Les postes admissibles à cette prime sont situés dans les localités suivantes : Arviat, Baker Lake, Chesterfield Inlet, Gjoa Haven,

**Pour postuler, veuillez courrieller une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitæ à l'adresse nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.**

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'*Accord sur le Nunavut* conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et présenter une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette condition ne s'applique que pour les postes exigeant une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Nunavut.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.
- Les personnes possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu, à défaut de quoi leur candidature pourrait être rejetée.

**COORDONNÉES :** Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 1041, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
https://www.gov.nu.ca/public-jobs

**Téléphone :** 867 975-8600, poste 5706
**Sans frais :** 1 888 663-5738
**Télécopieur :** 867 975-6220
**Courriel :** nunavutnurses@gov.nu.ca

Grise Fiord, Igloolik, Kinngait, Kugluktuk, Pangnirtung, Pond Inlet, Rankin Inlet, Sanikiluaq, Whale Cove.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.

**Pour postuler, veuillez courrieller une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitæ à l'adresse nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le numéro de référence dans l'objet de votre courriel.**

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Par conséquent, la priorité sera accordée aux personnes qui se définissent comme Inuit inscrit en vertu de l'*Accord sur le Nunavut* conformément aux dispositions de la Politique de priorité d'embauche.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et présenter une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature. Les casiers judiciaires seront évalués en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette condition ne s'applique que pour les postes exigeant une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Nunavut.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.
- Les personnes possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger ont la responsabilité de faire évaluer cette attestation par un établissement d'enseignement canadien reconnu, à défaut de quoi leur candidature pourrait être rejetée.

**COORDONNÉES :** Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 1041, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
https://www.gov.nu.ca/public-jobs

**Téléphone :** 867 975-8600, poste 5706
**Sans frais :** 1 888 663-5738
**Télécopieur :** 867 975-6220
**Courriel :** nunavutnurses@gov.nu.ca